

Fiche informative et écrit sur l'action du projet
« Expérimentation de plates formes modulaires de
formation professionnelle :
Mention Complémentaire Aide à Domicile »



Sommaire

1- Fiche Projet Informative

2- Ecrit sur l'action

- 2.1 Historique de l'action
- 2.2 Description précise du développement de l'action
- 2.3 Bilans
- 2.4 Regards sur l'action
- 2.5 Evaluation

3- Conclusions et perspectives

4-Annexes



1 EXPERIMENTATION : Fiche informative sur l'action¹

Titre de l'action : _____

**Expérimentation de plates formes modulaires de formation professionnelle :
Mention Complémentaire d'aide à domicile**

Académie de Nancy-Metz

LP La Tournelle 2 rue de Lorraine 54550 Pont Saint Vincent

ZEP : non

Téléphone : 03.83.47.28.13

Télécopie : 03.83.47.44.08

Mèl de l'établissement : ce.0540060@ac-nancy-metz.fr

Site de l'établissement : <http://www.ac-nancy-metz.fr/pres-etab/Tournelle/Principale.html>

Contact : ifas@ac-nancy-metz.fr

Date de l'écrit : juin 2009

Thème et niveaux concernés :

Mise en œuvre de la modularisation de la Mention Complémentaire d'Aide à Domicile (MCAD) dans le cadre du Pôle Régional des Métiers du Secteur Sanitaire et Social de l'Education Nationale.

La MCAD est un diplôme de niveau V de l'Education Nationale dans le secteur de l'aide à la personne²

Résumé de l'action : _____

EXPERIMENTATION (réf. article 34 de la loi sur l'Ecole de 2005)

La réforme de la formation professionnelle et son rapport à la formation tout au long de la vie créent un contexte nouveau qui amène nos systèmes de formation à impulser des pratiques pédagogiques intégrant des modes d'apprentissage plus adaptés aux parcours et aux durées de formation diversifiées des apprenants.

La modularisation participe à cette démarche pédagogique. Elle repose sur la constitution de modules aux contenus liés à la certification des épreuves.

De Janvier 2006 à Juillet 2007, un groupe académique de formation piloté par Madame Messe, IEN SBSSA, a réalisé l'architecture modulaire³ de la MCAD afin de pouvoir mettre en œuvre les passerelles proposées par les nouvelles réglementations des diplômes de la filière.

A l'issue de ce découpage, il convenait d'expérimenter la modularisation.

¹ Annexe 1 Fiche action 08.2 sur le site du PASI <http://www3.ac-nancy-metz.fr/pasi/spip.php?article428>

² Annexe 2 référentiel MCAD <http://www.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/D024.htm> ou <http://rnrms.ac-creteil.fr/spip/spip.php?article20>

³ Annexe 3 Architecture modulaire MCAD (fichier complémentaire)

Cette expérimentation est menée dans un lycée professionnel volontaire, à savoir le lycée professionnel La Tournelle à Pont Saint Vincent (54). La MCAD est une des formations du Pôle Régional des Métiers du Secteur Sanitaire et Social.⁴

Cette démarche expérimentale au sein de la classe MCAD du lycée va permettre à l'équipe d'ancrer une démarche pédagogique orientée vers des situations professionnelles. Les séquences pédagogiques ainsi élaborées viendront alimenter un centre de ressources favorisant la mutualisation à l'échelle académique.

Cette expérimentation est en lien avec les textes réglementaires suivants :

- loi 2005-380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école. Article 34 B.O.E.N n°18 du 5 mai 2005.
- décret 2005-1145 du 9 septembre 2005. B.O.E.N n°3 5 du 29 septembre 2005.
- circulaire d'application 2005-156 du 30 septembre 2005. B.O.E.N n°36 du 6 octobre 2005.

Et s'inscrit en logique de la Fiche action N° 08.2 du PTA (Programme de travail Académique) : promotion des filières professionnelles - expérimentation des plates-formes modulaires.

Au vu des résultats de l'évaluation, au terme de l'expérimentation, ce dispositif pourrait s'étendre à d'autres sections de MCAD sur des cursus partiels ou complets et éventuellement à d'autres cursus que ceux de la formation initiale sous statut scolaire.

Le projet s'étend sur deux années : une année de mise en place 2007/08 et une année de réajustement 2008/09.

Mots-clés : Modularisation, Annualisation, Globalisation

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Lycée professionnel	Diversification pédagogique Individualisation Partenariat Stages Tutorat	Connaissance du monde professionnel Difficulté scolaire Evaluation	Enseignement professionnel Enseignement

⁴ Annexe 4 Diaporama sur le Pôle Régional présenté par Mme Messe lors des Assises organisées par l'ANSP en 2006.



2 Ecrit sur l'action

2.1 Historique de l'action

- 2005-2006 : première expérimentation de modularisation : mixage de public aide-soignant et MCAD.
- Juillet 2007 : fin des travaux du GIP sur la modularisation : Mme Messe, IEN, invite les équipes d'enseignants en MCAD à travailler sur le découpage modulaire.
- 1/10/07 : réunion avec le PASI : présentation de la méthodologie pour l'écriture du projet.
- 9/10/07 : version définitive de l'écriture du dossier établissement PASI.
- Décembre 2007 : première réunion de l'équipe d'enseignants de MCAD au LP : bilan, remarques, perspectives.
- Décembre 2007 : conseil de classe des MCAD au lycée : premiers effets de la modularisation..
- 12/03/08 : réunion pour bilan intermédiaire : réunion DAFCO art. 34 (IEN FC).
- 17/03/08 : réunion avec le PASI : premier état des lieux.
- 29/03/08 : questionnaire élèves ; évaluation de la modularisation.
- Mai 2008 : réunion à Sélestat ; modularisation MCAD : retour d'expérience Grand Est.
- Octobre 2008 : réunion des équipe BSE et STMS autour de Mme Messe : le point sur la modularisation MCAD et CAP Petite Enfance.
- 18/11/08 : réunion LP : suite de l'écrit pour le PASI.
- Conseils de classe session 2009 : 08/12/09 et 07/04/09.
- Réunion avec le PASI : 23/03/09 ajustement.
- 6 Réunions pédagogiques enseignants MCAD formalisées et ponctuelles.

2.2 Description du développement de l'action

2.2.1 Le public 2007/08

Dans la classe de MCAD 15 élèves ont été sélectionnées après étude de dossier et entretien. Il y avait 50 candidatures au départ.

Toutes les élèves retenues pour entrer en formation sont titulaires du BEP CSS, donc dispensées de fait d'une unité de formation MCAD.

Ces jeunes filles ont entre 17 et 19 ans et fréquentaient l'année précédente des lycées professionnels presque exclusivement de Meurthe-et-Moselle.

2.2.1.1 LA SÉLECTION 2007/08

Elle est réalisée d'après un oral de sélection avec étude du dossier de candidature.

En 2007/08 : nombre de candidats : 45 (37 venant de BEP CSS).

Nombre d'entretiens effectués : 32.

Les membres du jury sont composés de Mesdames Helluy, Mérolle, Andréani professeurs BSE en Mention Complémentaire, Mesdames Gérardin et Martin, professeur STMS et de Madame Simzac, chef des travaux, coordonnatrice du Pôle.

Malgré le nombre de candidats de plus en plus élevé, il s'avère qu'en Septembre 2007 il a été nécessaire de rechercher des candidates pour atteindre 15 élèves. En effet, les candidates n'ont pas toujours connaissance de leur résultat du BEP ni de leurs autres orientations choisies. Nous avons pu noter une méconnaissance de la réalité de cette filière pour certaines candidates. La réalisation des entretiens nécessite une disponibilité des enseignants par ailleurs convoqués à d'autres examens.

La section étant composée d'élèves venant uniquement de BEP CSS, l'allègement de programme est réalisé. Il permet aux élèves d'entrer sur le marché du travail dès Avril 2008.

2.2.1.2. LES ÉLÈVES (2007-2008)

nom	prénom		Adresse	Date de naissance	Lycée d'origine	AFPS /SST	Permis
B	M	54540	Badonviller	... 1988	LP Lunéville	oui	Non
B	M	54330	Houdreville	... 1989	LP Pont St Vincent	Oui	Non
D	M	54230	Chaligny	... 1990	LP Pont St Vincent	Oui	Non
G	V	54170	Allain	... 1988	LP Pont St Vincent	oui	Non
J	M	88630	Maxey sur Meuse	... 1989	LP privé Neufchâteau	oui	Non
M	D	54300	Lunéville	... 1988	LP Lunéville	Oui	Non
M	F	54100	Nancy	... 1989	LP Tomblaine	Oui	Non
N	G	54230	Chaligny	... 1989	LP Pont St Vincent	Oui	Non
N	M	54360	Vigneulles	... 1990	LP Lunéville	Oui	Non
P	A	54200	Pagney Barine	... 1990	LP Toul	Non	Non
P	A	54200	Toul	... 1989	LP Hayange	Oui	Non
P	T	54300	Lunéville	... 1989	LP Lunéville	Oui	Non
R	P	54200	Toul	... 1989	LP Toul	Non	Non
V	M	54820	Marbache	... 1987	LP Nancy 1 ^{ère} SMS	Oui	Non
V	N	54300	Lunéville	... 1988	LP Lunéville	Oui	Non

Remarque : toutes les élèves sont titulaires du BEP CSS

2.2.2 L'équipe concernée par le projet

Au niveau rectoral :

M. Michel JEAN, IEN FC, pilote du thème de travail : promotion des filières professionnelles (PTA Fiche N°08.2).

Mme Anne-Marie MESSE, IEN-ET SBSSA, en charge de la filière.

Au niveau du Lycée :

M. Pierre VINCENT, Proviseur du lycée La Tournelle de Pont Saint Vincent.
Mme Michèle SIMZAC, coordonnatrice du Pôle Régional des Métiers du Secteur Sanitaire et Social.

Mme Isabelle MARTIN, PLP STMS, coordonnatrice MCAD.

Mmes Marie GERARDIN et Jocelyne PETITJEAN, enseignantes STMS.

Mr Rivoiron Vacataire STMS (2008/09)

Mmes Françoise ANDREANI (2007/08), Dominique HELLUY, Delphine Homand (2008/09) et Isabelle MEROLLE, enseignantes PLP BSE.

Rédactrices du document :

- Isabelle Martin, enseignante STMS Coordinatrice MCAD.
- Michèle Simzac enseignante STMS, Coordinatrice Pole Régional des métiers du secteur sanitaire et social.

avec le soutien de Monsieur Nass du PASI.

2.2.3 Calendrier de la formation 2007-2008

Il est réalisé en Juin 2007 sur proposition d'Isabelle Martin en lien avec Michèle Simzac ainsi que les autres professeurs de MCAD pour optimiser les locaux et les autres formations du Pôle RSS. Le Greta ayant répondu à un appel d'offre sur cette formation, le calendrier a été réfléchi dans cette attente. Nous n'avons su qu'en Septembre 2007 qu'elle ne se réaliserait pas.

Toutes les élèves ont en leur possession lors de l'accueil un livret pédagogique⁵ qui leur présente la formation.

⁵ Annexe 5 Livret pédagogique (fichier complémentaire)

Semaine	Période	Mcad
36	Ma 04/09 au 07/09	
37	10/09 au 14/09	COURS 1
38	17:09 au 21/09	COURS 2
39	24/09 au 28/09	COURS 3
40	01/10 au 05/10	COURS 4
41	08/10 au 12/10	COURS 5
42	15/09 au 19/10	COURS 6
43	22/10 au 26/10	COURS 7
44	29/10 au 02/11	
45	Reprise le jeudi 08/11	Cours 7bis
46	12/11 au 16/11	STAGE 1
47	19/11 au 23/11	STAGE 1
48	26/11 au 30/11	STAGE 1
49	03/12 au 07/12	COURS 8
50	10/12 au 14/12	COURS 9
51	17/12 au 21/12	COURS 10
52	24/12 au 30/12	
1	31/12 au 05/01	
2	07/01 au 12/01	STAGE 2
3	14/01 au 19/01	STAGE 2
4	21/01 au 26/01	STAGE 2
5	28/01 au 01/02	STAGE 2
6	04/02 au 08/02	COURS 11
7	11/02 au 15/02	COURS 12
8	18/02 au 24/02	
9	25/02 au 29/02	
10	03/03 au 08/03	STAGE 3
11	10/03 au 15/03	STAGE 3
12	17/03 au 22/03	STAGE 3
13	25/03 au 28/03	COURS 13
14	31/03 au 04/04	COURS 14
15	07/04 au 11/04	Epreuve U3

Résultat définitifs : Jury final le 30 Avril 2008.

Les élèves peuvent travailler en étant qualifiées dès le 7Mai (délivrance des diplômes par le rectorat).

2.2.4 Découpage et emploi du temps

Un découpage modulaire de la MCAD a été réalisé au niveau académique en juillet 2007.

Les 3 unités représentant 11 modules.

En fonction de l'origine des élèves, il existe des dispenses d'unité U1 ou U2, comme des allègements de module : exemple le module « Communication, relation d'aide » de l'unité 3 représente 70 h pour les titulaires de CAP ATMC contre 35 h pour les BEP CSS.

Les professeurs VOLONTAIRES ont accepté de travailler de manière globalisée afin de réaliser les modules de la façon la plus compacte possible.

Par exemple : les enseignements U1 sont terminés au 21 décembre.

Dans un premier temps en Juin 2007, il a été nécessaire de confronter les impératifs des professeurs ayant des classes fixes (BEPCSS, CAP....) donc des plages horaires ne pouvant être utilisées et la possibilité pour eux de regrouper des heures affectés aux MCAD.

Cette première phase a nécessité de bloquer des jours et a eu des répercussions importantes sur l'organisation générale des classes prises en charge par les professeurs.

Ainsi, un emploi du temps est proposé après avis des 4 professeurs concernés à Monsieur Vincent, Proviseur du Lycée.

Il a été nécessaire aussi de tenir compte, en fonction des matières enseignées, de l'utilisation des différents locaux : cuisine, salles de TP spécifiques.

Cette première étape a nécessité beaucoup de temps pour concilier les différents impératifs.

La réalisation d'une modularisation complète : un seul module enseigné par exemple pour 35h ne peut être réalisé en totalité en une seule semaine : un professeur ne peut se décharger de ses autres enseignements !

L'emploi du temps est réalisé par Isabelle Martin et réajusté tout au long de l'année face aux impératifs de dernière minute : convocations, formations, maladies... Les « comptes » horaires sont effectués par semaine tant pour les professeurs que pour les élèves.

Les élèves ont eu la TOTALITE des heures d'enseignements prévues au programme : pas d'absence de professeur, pas de jours fériés décomptés.

Il est à noter qu'il n'existe pas administrativement de poste de professeur principal en MCAD.

Le Proviseur du Lycée la Tournelle a proposé une heure supplémentaire face à cette lacune et à l'important travail réalisé tant pour la gestion de la classe que pour le suivi avec les professionnels.

Horaires des cours :

Les semaines de formation sont composées de 5 jours de cours avec une coupure d'une ou deux heures pour le repas de midi.

L'emploi du temps précis avec son découpage horaire est affiché par quinzaine dans le couloir des locaux de la formation.

Chaque élève est tenu de s'en informer et de se conformer à ces horaires.

Exemple d'emploi du temps :

Total semaine : 28h

Semaine 50 cours 9	Lundi 10.12	Mardi 11.12	Mercredi 12.12	Jeudi 13.12	Vendredi 14.12
8/9	I Merolle, U1 M1	F Andreani, U1 M2	I Merolle, U1 M1	J.Petitjean M9 U3	M.Gerardin Physiopathologie U2M8
9/10					
10/11		D Helluy, U1 M3			
11/12					
12/13					
13/14	I Merolle, U1 M1	D Helluy, U1 M3		J.PetitJean U3 M9	
14/15					
15/16					
16/17					

U2M8 physiopathologie : Témoignage et séquence pédagogique de Mme Gérardin⁶

IM	11	64
FA	5	57
DH	6	54
MG	0	27
JP	6	76
IG	0	5
Total	28	

2.2.5 Les PFMP

Les nombreuses périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) constituent une des spécificités des MCAD.

Le référentiel prévoit 512 heures (soit 16 semaines de 32 heures).

En formation allégée cette durée est limitée à 10 semaines soit 320 heures.

Nous avons choisi en concertation avec les professionnels d'effectuer 3 PFMP, deux de trois semaines, une de quatre semaines.

Pour chaque stage, il faut trouver des lieux compatibles avec le lieu d'habitation de l'élève.

Aucune des élèves n'a le permis de conduire. Cela représente tant pour les responsables d'association que pour la gestion des stages un véritable casse tête.

De plus notre bassin de recrutement pour les MCAD est étendu : de Toul à Lunéville y compris Commercy et Bayon !

La durée de 32 heures de moyenne correspond rarement à la réalité du métier d'aide à domicile et oblige l'élève à travailler souvent pendant les vacances, en réalisant un avenant de convention pour récupérer les heures manquantes.

⁶ Annexe 6 témoignage et séquence pédagogique de Madame Gerardin (fichier complémentaire)

2.3 Bilans

2.3.1 Bilan 2007/ 08

2.3.1.1 TAUX DE REUSSITE DES ELEVES A L'EXAMEN :

14 élèves inscrites, 1 élève non validée (en rouge), soit 93,3 % de réussite (Tableau 1)
Un abandon en début d'année pour raisons personnelles

TABLEAU 1	U1	U2	U3	Moyenne	
tit BEP CSS disp. Unité 2	10,40	DISP	13	13,20	A
tit BEP CSS disp. Unité 2	9,25	DISP	8,5	8,88	R
tit BEP CSS disp. Unité 2	11,25	DISP	14	12,63	A
tit BEP CSS disp. Unité 2	13,5	DISP	10	11,75	A
tit BEP CSS disp. Unité 2	14,37	DISP	12,5	13,44	A
tit BEP CSS disp. Unité 2	13,85	DISP	14	13,92	A
tit BEP CSS disp. Unité 2	12,88	DISP	11	11,88	A
tit BEP CSS disp. Unité 2	11,5	DISP	13,5	12,5	A
tit BEP CSS disp. Unité 2	13,62	DISP	14	13,81	A
tit BEP CSS disp. Unité 2	13	DISP	8	10,5	A
tit BEP CSS disp. Unité 2	11,11	DISP	14	12,56	A
tit BEP CSS disp. Unité 2	10,75	DISP	16,5	13,63	A
tit BEP CSS disp. Unité 2	14,75	DISP	16	15,38	A
tit BEP CSS disp. Unité 2	16,37	DISP	9	12,69	A

2.3.1.2. INSERTION DANS LA VIE ACTIVE des titulaires de la mention complémentaire (différentes voies poursuivies à l'issue de la formation : emploi, poursuite d'études, type et nature des emplois trouvés ...

TABLEAU 2 Elèves ayant trouvé un emploi à l'issue de la formation

Type de contrat	Type de structure		Emploi	Nom de la structure (nom de l'établissement ou de l'association)	L'élève a-t-elle effectué une PFMP dans cette structure ?
	EHPAD*	Autre			
CDI 28 h/sem CDI en cours		Association Aide à domicile	Aide à domicile	Esprit Tranquille 54520 Laxou	oui
CDD Temps partiel CDI en cours		Association Aide à domicile	Aide à domicile	ADAPA Lunéville	oui
CDI 28-30h		Association Aide à domicile	Aide à Domicile	ADMR Neuves Maisons	oui

CDD 28-30h		Association Aide à domicile	Aide à Domicile	ADMR	oui
CDD 30h CDI en cours		Association Aide à domicile	Aide à Domicile	ADAPA Lunéville	oui
CDD 30h CDI en cours		Association Aide à domicile	Aide à Domicile	ADAPA Lunéville	oui
CCD (fin en Février)		Association Aide à domicile	Aide à Domicile	Adapa Toul	oui
Cheque emploi services			Garde d'enfants		non

Elèves poursuivant leurs études à l'issue de la formation :

Nom et spécialité du diplôme préparé	Entrée en formation : sélection sur **		Lieu de formation	Nombre d'élèves
	sur concours	sur dossier		
DE Aide soignante	X		IFAS Pole Régional Pont Saint Vincent Formation initiale cursus complet	1
		Commission académique	IFAS Pole Régional Antenne Thaon Les Vosges Formation initiale Cursus partiel	3

Sur 14 élèves présentes à l'examen :
- 8 élèves dans la vie active
- 4 élèves en poursuite d'études Aides soignants.
- 2 élèves non joignables

2.3.2 Bilan 2008/09

2.3.2.1 LA SÉLECTION

➤ mode de sélection

Nombre de candidats : 56 (augmentation de plus de 10 % de candidatures)

47 venant de BEP CSS, 3 CAP, 1 bac Pro Services.

Nombre d'entretien effectué : 48.

Lycée	Ville	Diplôme	nombre
LP Marie Marvingt	Tomblaine	CAP ATMFC	6
LP Marie Marvingt	Tomblaine	CSS	5
LP Paul Lapie	Lunéville	CSS	4
LP Camille Claudel	Toul	CSS	5
LP Jeanne D'Arc	Neufchateau	CSS	10
LP Claude Daunot	Nancy	CSS	4
LP Emile Gallé	Thaon Les Vosges	CSS	3

Centre de formation	Gugnécourt	Bac Pro SMR	1
LP Sainte Anne	Verdun	CSS	1
LP Cressat	Guénange	CAP ETC	1
LP	Saint Dié	CSS	1
LP	Dieuze	CAP ATMFEF	1
LP La Tournelle	Pont Saint Vincent	CSS	14
			56

A l'issue de la sélection et après réajustement début Septembre 2008 :

- 12 élèves titulaires de BEP CSS allègement de formation dispense d'unité 2
- 3 élèves (CAP ATMC et Bac Pro services) allègement de formation dispense d'unité 1

Nouveauté en 2008/2009 : la section étant composée d'élèves venant de parcours différents, l'allègement de programme est réalisé pour chaque origine des élèves. Les élèves sont parfois en classe entière (unité 3), parfois séparés en fonction de l'allègement. Cette organisation demande un emploi du temps hebdomadaire en perpétuel mouvement. Il permet aux élèves titulaires d'un BEP CSS d'entrer sur le marché du travail dès fin Avril. Les titulaires d'un diplôme permettant l'allègement de l'unité 1 seront validés ultérieurement, fin Mai 2009.

Les professeurs ont accepté de travailler de manière globalisée afin de réaliser les modules de la façon la plus compacte possible ; par exemple : les enseignements U1 sont terminés au 19 décembre et validés à cette date.

2.3.2.2 LES ELEVES

	Ville d'origine	Lycee d'origine	née en	AFPS	Permis
1	Vandoeuvre	CSS La Tournelle	1990	Oui	N
2	Hamméville	CSS La Tournelle	1991	Oui	N
3	Moutrot	CSS Toul	1990	Non	N
4	Essey Les Nancy	CSSLa Tournelle	1989	Oui	N
5	Lunéville	Bac Pro S P	1989	Oui	N
6	Troussey	CSS Toul	1990	Non	N
7	Frolois	CSS La Tournelle	1990	Oui	N
8	Foug	CAP atmfc	1990	Oui	N
9	Nancy	CSS Daunot	1990	Oui	N
10	Dieuze	CAP atmfc	1990	Oui	N
11	Messein	CSS La Tournelle	1990	Oui	N

12	Montenoy	CSS Daunot	1989	Oui	N
13	Vandoeuvre	CSS Daunot	1991	Oui	N
14	Favieres	CSS Toul	1990	Non	N
15	Bulgnéville	CSS Neufchâteau	1991	Oui	N

2.3.2.3 LA FORMATION

Le référentiel de la MCAD annexe IV page 60 présente les dispenses d'unités et d'épreuves pour les titulaires de diplômes d'autres ministères ou organismes certificateurs. La durée de formation est réglementaire (576 heures) néanmoins, En fonction du diplôme d'origine, des allègements de volumes horaires des modules constituant les unités sont possibles.

L'organisation pédagogique varie donc avec une scission partielle du groupe élève selon les enseignements, un nombre de stages différents (10 à 16 semaines).

- ***Pour les élèves originaires de BEP CSS 12 élèves***

En raison de la dispense de l'Unité 2 et de l'épreuve correspondante accordée aux élèves possédant le BEP Carrières sanitaires et sociales, la durée de la formation est établie comme suit :

Nombre de Périodes de Formation en milieu professionnel : 10 semaines.
Enseignements théoriques : 388 H réparties sur 15 semaines de cours.

soit 168 H pour U1 et 220 H pour U2/U3

Durée de formation hebdomadaire : en moyenne, 28 heures par semaine. Des variations sont possibles en fonction des contraintes de la formation (modularisation).

- ***Pour les élèves originaires de CAP ETC, ATMC, Bac pro services 3 élèves***

En raison de la dispense de l'Unité 1 et de l'épreuve correspondante accordée aux élèves possédant les diplômes concernés, la durée de la formation est établie comme suit :

Nombre de Périodes de Formation en milieu professionnel : 16 semaines.
Enseignements théoriques : 420 H réparties sur 18 semaines pour U2/U3.

Durée de formation hebdomadaire : en moyenne, 28 heures par semaine.

Nous avons établi un parcours individuel de formation. Ce parcours est nécessaire afin de créer une dynamique de groupe, de profiter des supports pédagogiques du Pôle et d'optimiser les moyens humains.

Pour ce faire nous avons croisé les référentiels CAP petite enfance, Diplôme d'état d'Aide Soignant.

Nos 3 élèves ont donc réalisé 52 heures avec la classe de CAP Petite Enfance en lien avec le module 4, 15 heures avec la formation d'aides soignants pour le module Communication et relation d'aide.

Le Pôle a pu ainsi démontrer sa capacité en terme de pôle de compétences.

LES PFMP/ périodes de formation en milieu professionnel

320 heures pour les titulaires de BEPCSS 512 h pour les élèves dispensés d'U1.

La section accueil des élèves géographiquement éloignées : Toul, Lunéville, Void...

Au vu de la particularité du métier d'aide à domicile : horaires morcelés, temps rarement complet, nous essayons de placer les élèves au plus près de leur domicile.

Les élèves ne peuvent que rarement effectuer les 32h par semaine exigées dans le référentiel. Elles rattrapent les heures manquantes le plus souvent lors des périodes scolaires (avec un avenant à la convention de stage).

La région nancéenne est saturée d'élèves (IRTS, ANPE...) dans le milieu de l'aide aux personnes.

Le suivi des élèves est réalisé par les professeurs à raison de 2 heures par élève et par stage. Ce temps compté ne couvre pas toujours le temps effectivement consacré au suivi des élèves par les enseignants.

2.3.2.4 RESULTATS session 2009

Les 12 apprenants dispensés d'Unité 2 ont été présentés au jury final le 30 Avril 2009, toutes ont validé leur MCAD.

Les 3 élèves dispensées de l'unité 1 réalisent leur épreuve U3 le 18 juin 2009 et le CCF de l'épreuve U2 le 11 Juin, le jury final délibère le 2 Juillet 2009. Les notes obtenues U2 en contrôle en cours de formation (en centre et en milieu professionnel) et l'unité 3, épreuve sur dossier validée par un professionnel et un enseignant d'une autre MCAD nous laisse augurer 100% de réussite pour cette session.

2.4 Regard sur l'action

2.4.1 Mémoire sur l'action

Les annexes citées dans ce bilan sont accessibles grâce aux liens figurant dans les notes en bas de page ou bien figurent dans un fichier complémentaire :

[Annexe 1 Fiche action 08.2](#)

[Annexe 2 Référentiel MCAD](#)

[Annexe 3 Architecture modulaire MCAD \(fichier complémentaire\)](#)

[Annexe 4 Présentation de l'Architecture modulaire MCAD](#)

[Annexe 5 Livret pédagogique](#)

[Annexe 6 Témoignage et séquence pédagogique de Madame Gerardin.](#)

[Annexe 7 Questionnaire](#)

[Annexe 8 Arrêté de 2007 du DEAS](#)

[Annexe 9 Compte rendu réunion d'équipe BSE/STMS Madame Messe IEN 14/10/2008](#)

2.4.2 Les limites de l'action, les difficultés rencontrées

L'annualisation partielle ou totale du temps de travail se décline pour les enseignants en une charge de travail composée de deux activités pédagogiques principales :

- heures de face à face pédagogique (=cours),
- suivi lors des Périodes de formation en milieu professionnel.

Le volume horaire de l'enseignant tient compte des heures notées sur sa VS, multipliées par 36 semaines puis « utilisés » sur l'ensemble de la formation, soit l'intégralité de l'enseignement dû.

Un professeur ayant 2h sur sa VS a réalisé 72h d'activité pédagogique soit 7 heures de cours sur 8 semaines et 8 suivis d'élèves. Certaines semaines il a donc effectué 23h au lieu de 18h hebdomadaire.

A ces heures s'ajoutent les réunions pédagogiques, les conseils de classe, les jurys d'examen.

L'harmonisation de l'emploi du temps est réalisé le plus souvent par courriel.

- Des difficultés sont liées à l'annualisation partielle du service des enseignants qui cumulent un emploi du temps fixe et un emploi du temps modulaire : les emplois du temps sont très chargés certaines semaines, moins à d'autres avec comme impératif la réalisation d'emplois du temps cohérents et adaptés aux élèves.

- Des difficultés sont liées à l'inadéquation du système ordinaire avec cette mise en œuvre modulaire : les enseignants qui ont un emploi du temps calculé à l'heure ne bénéficient donc jamais des jours fériés, les formations sont difficilement prises en compte.

Il n'existe pas d'heures non effectuées (jour férié, formation, classe en stage, en révision pour examen...), les enseignants effectuent l'intégralité des heures mentionnées dans le référentiel de formation. De plus ils doivent assumer la même charge de travail que leurs collègues pour les examens de fin d'année.

Il convient de repenser l'ensemble et d'attribuer un statut sans équivoque aux enseignants acceptant par ailleurs d'être souples, adaptables.

Il est difficile pour les autres professeurs et l'administration de comprendre qu'un enseignant peut être présent 30 heures au cours d'une semaine (et là personne n'est étonné...) comme 10 heures au cours d'une autre semaine : « on ne te voit jamais... » lui disent ses collègues.

- Les enseignants participant à cette action sont volontaires. Il est dommage que la souplesse, l'organisation nouvelle les pénalise au niveau de leur charge de travail.

2.4.3 Les aspects innovants de cette action

Au niveau des apprenants :

Les parcours individuels améliorent l'autonomisation des élèves, masquent l'aspect « scolaire » en s'inscrivant davantage dans la voie professionnelle.

Cette action a nécessité de recentrer notre formation sur les compétences professionnelles à acquérir en se basant sur des situations professionnelles proposées par les enseignants ou par les élèves afin de faire un lien entre les modules.

Au niveau des enseignants :

Nous partageons tant nos enseignements que le suivi des élèves afin de garantir une cohérence d'ensemble sur les programmes comme sur la certification.

Le suivi des élèves nous permet un contact direct avec les professionnels créant un échange constructif sur la réalité du métier et sur nos pratiques.

L'usage d'Internet et des courriels est un outil indispensable complémentaire aux réunions d'équipe qui permet une réactivité plus importante : changement d'emploi du temps, difficulté d'un élève...

Un centre de ressources est en construction afin d'améliorer encore les échanges.

2.4.4 Retentissement sur la communauté scolaire

Les collègues non inclus dans le dispositif ont parfois du mal à comprendre cette organisation nouvelle sans emploi du temps fixe avec des semaines de forte présence et d'autres plus allégées.

2.5 Evaluation de l'action

2.5.1 Evaluation par les élèves

Un questionnaire⁷ réalisé auprès des élèves montre :

1. *Que l'organisation générale de la formation a satisfait 13 sur 14 élèves*

2. *Existent-ils des différences avec les formations suivies ? Oui pour 10 élèves sur 14*
Beaucoup plus de stages, plus de travaux pratiques.

3. *La présentation initiale de la formation a été claire pour 12 élèves sur 14* (information lors de la journée portes ouvertes au Lycée).

2 élèves ont découverts a posteriori la réalité de la modularisation.

Un temps d'adaptation a été nécessaire dans la compréhension de l'organisation.

4. Les enseignants **font apprendre autrement pour 7/14** ; 3 non, 4 sans réponse
Les élèves sont satisfaits d'avoir plus de pratiques.

5. *Les enseignants vous évaluent ils autrement dans le cadre de la MCAD ?*
7 oui 7 non

6. **Il est plus facile de réussir dans le cadre de la MCAD : oui 14/14**

Les enseignants nous prennent pour des adultes,

Les stages sont plus nombreux.

7. *Proposeriez vous des améliorations* oui 3/14

Meilleur équilibre entre Travaux Pratiques et Cours de sciences médico sociales.

8. **Vous sentez vous prêt à entrer sur le marché du travail avec cette formation oui 14/14 ?**

« J'ai pris confiance en moi ».

Connaissance réelle du métier grâce aux stages.

« J'ai plus de maturité ».

« Les associations sont prêtes à nous embaucher ».

9. remarques ou suggestions

Elles concernent surtout le dossier de l'épreuve U3...avoir plus de temps pour le faire.

2.5.2 Evaluation par l'équipe pédagogique

Annexe 6 témoignage et séquence pédagogique de Madame Gerardin.

2.5.3 Résultats scolaires

Année 2007/08 14 élèves inscrites 1 élève non validée soit 93,3 % de réussite.

Année 2008/09 15 élèves inscrits : 15 élèves ont été validées

⁷ Annexe questionnaire (fichier complémentaire)

2.5.4 Evaluation par les professionnels

Les 3 principales associations d'aide à domicile sont satisfaites de l'organisation mise en place pour les stages. Nos élèves sont très souvent sollicités après avoir réalisé des PFMP pour des remplacements durant leur scolarité ou après celle-ci.

La jeunesse de nos élèves parfois mise en avant pour justifier le non emploi de celles-ci semble s'atténuer, preuve en est l'insertion qui n'a jamais été aussi importante... Nos élèves semblent plus matures pour gérer le travail auprès des personnes âgées.

2.5.5 Enquête d'insertion à 1 an

Année 2007/08

- 8 élèves dans la vie active, service aux personnes.
- 4 élèves en poursuite d'études, Aides soignants.
- 2 élèves non joignables.

3 Conclusions et perspectives

L'attractivité de la MCAD s'explique :

❖ par la bonne santé du secteur de l'Aide à Domicile, secteur recruteur de salariés. Il est nécessaire toutefois de relativiser l'emploi des personnes qualifiées coûteuses aux associations d'aide à domicile.

❖ Par l'opportunité qu'offre l'arrêté de 2007 du DEAS (Diplôme d'état d'aide soignant) article 19.1⁸ qui permet aux élèves titulaires de la MCAD d'accéder soit à une formation complète d'Aide Soignant par voie de concours soit à une formation allégée par sélection académique réalisant alors 4 modules au lieu des 8 du DEAS.

Au Niveau local :

Une classe supplémentaire de 15 élèves sera ouverte en Septembre 2009 portant la capacité d'accueil des MCAD à 30 élèves pour le Lycée La Tournelle.

⁸ Annexe

http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20070902&numTexte=00009&pageDebut=00009&pageFin

Nous avons actuellement 17 élèves issues de BEP CSS et 13 d'autres formations (les listes ne sont pas définitives).

Une nouvelle expérimentation se dessine avec 2 classes qui seront parfois divisées pour les Travaux pratiques...

Le Pôle Régional des métiers du Secteur Sanitaire et Social permet, grâce aux 3 Antennes externalisées de Thaon Les Vosges, Verdun et Freyming Merlebach d'accueillir 3 promotions de 15 élèves pour ce parcours allégé.

Une formation par apprentissage sera, de plus, ouverte à la rentrée 2009.

4 Annexes

- Annexe 1 Fiche action 08.2 <http://www3.ac-nancy-metz.fr/pasi/IMG/pdf/54PontStVincentLP2008.pdf>

- Annexe 2 Référentiel MCAD <http://www.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/D024.htm>

- Annexe 3 Architecture modulaire MCAD (fichier complémentaire) pages 1 à 26

- Annexe 4 Présentation de l'Architecture modulaire MCAD

- Annexe 5 Livret pédagogique (fichier complémentaire)